







Pour un plan d'urgence dans l'Education Nationale : Pour les postes, les salaires et l'amélioration des conditions de travail

Le 2 septembre le président de la République a annoncé vouloir expérimenter à Marseille un statut dérogatoire spécial pour 50 écoles dès la rentrée 2022 où les directeurs choisiront les enseignants pour s'assurer qu'ils soient « pleinement motivés ».

Par ces annonces, le Président marque sa volonté d'en finir avec l'école publique et républicaine, en la transformant en une multitude d'établissements autonomes soumis aux pressions locales. C'est un véritable projet de privatisation de l'école.

A cette occasion, il n'hésite pas remettre en cause les personnels des écoles publiques, « absentéistes » et « qui font trop la grève ».

Par ailleurs, le ministre Blanquer et ses représentants locaux persistent dans leurs refus de créer des postes d'enseignants, d'AESH, de CPE, de PsyEN, de personnels administratifs dans les écoles, les établissements et les services.

Le Grenelle ne répond pas à la revendication salariale :

- 183 euros pour tous comme l'ont obtenu les personnels hospitaliers par la mobilisation
- L'ouverture immédiate de négociations salariales pour le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat depuis 2010
- L'augmentation du point d'indice

A contrario, les annonces du Grenelle transforment en profondeur l'école publique républicaine : projet de création d'emploi d'un statut fonctionnel de directeur, pilotage par l'évaluation, évaluation par les pairs et création d'un statut d'enseignant évaluateur...

Dans le même temps, Blanquer utilise la crise sanitaire pour généraliser le contrôle continue et détruire le bac national et ses épreuves terminales et anonymes. Pour masquer la misère du contrôle continu, il engage tous les personnels sur l'élaboration de « projets d'évaluation » qui bafouent le principe de la liberté pédagogique.

Comme annoncé, la mise en œuvre des PIALs est une véritable catastrophe. Des dizaines d'élèves notifiés n'ont pas l'accompagnement auquel ils devraient avoir droit. Des dizaines d'AESH sont déplacés du jour pour le lendemain, entraînant la désorganisation des écoles et la diminution des heures d'accompagnement des élèves.

Nos organisations syndicales refusent que la situation sanitaire soit utilisée par le gouvernement pour accélérer la remise en cause des droits, des acquis et des statuts des salariés et des jeunes. Contrairement à ce qu'annonce Blanquer le « passe sanitaire » s'applique aux personnels des IME/ITEP/ Hôpitaux de jour/PsyEN et aux personnels qui devront les remplacer à un moment ou un autre. C'est pourquoi, nos organisations syndicales s'opposeront à toutes sanctions éventuelles à l'encontre des personnels qui refuseraient la vaccination : la crise sanitaire ne peut servir de prétexte à une remise en cause du droit du travail et des salariés.

Pour toutes ces raisons, elles appellent tous les personnels à se réunir dans les écoles, établissements et services pour discuter des initiatives à prendre contre les projets gouvernementaux et ministériels.

Les organisations syndicales FNEC FP FO, FSU, CGT Educ'action, SUD Education appellent les personnels à la grève le 23 septembre sur la base des revendications :

- Restitution des postes supprimés et création de tous les postes nécessaires
- Abandon du Grenelle : pour la défense du statut et l'augmentation générale des salaires
- Abandon des PIALs, un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH
- Pour la restauration d'un bac national
- Pour la défense du statut général et des statuts particuliers
- Pour la défense des régimes spéciaux et contre le recul de l'âge de départ à la retraite

TOUS ET TOUTES EN GREVE ET EN MANIFESTATION
LE JEUDI 23 SEPTEMBRE A 10H30 DEVANT L'INSPECTION ACADEMIQUE AU PUY